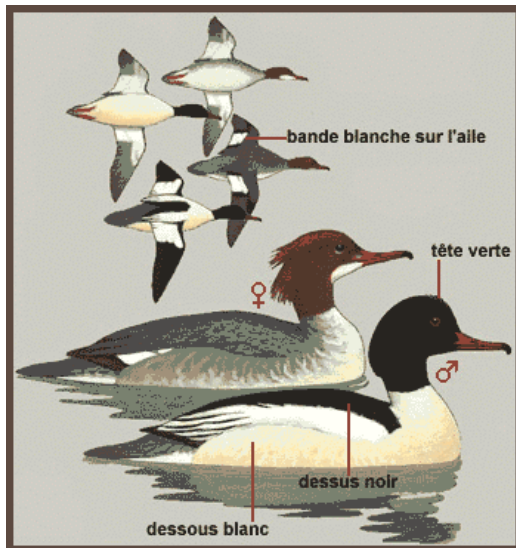


Le Harle bièvre, une espèce carnivore invasive aux conséquences désastreuses pour nos milieux aquatiques

Impossible de fréquenter les rivières du Bugey, des Alpes ou du Jura sans l'apercevoir : des plus petits ruisseaux jusqu'aux berges du haut Rhône, plus aucune rivière n'est épargnée par cet oiseau. Les non-initiés ont tendance à les confondre avec des colverts, mais ce redoutable prédateur est tout sauf un gentil petit canard...



Tout d'abord, c'est quoi le Harle bièvre ?

De la taille d'un gros colvert, exclusivement carnivore, ce canard originaire du nord de l'Europe consomme poissons, batraciens, écrevisses mais aussi reptiles, bref, à peu près tout ce qui passe à portée de son bec. Il a besoin de 300 à 700 grammes par jour de nourriture selon sa croissance. Il s'est sédentarisé depuis une vingtaine d'années en Rhône-Alpes et Franche-Comté.



Il se reproduit au printemps, avec des nichées allant de 8 à 12 canetons, **leur espérance de vie importante et l'absence totale de véritable prédateur** les rendent très prolifiques.



La fiche descriptive officielle de l'inventaire national du patrimoine naturel (INPN) donne une description très précise de l'espèce :

<https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Harle-bievre.pdf>

Concernant ses mœurs (habitat, reproduction), ce document semble un peu obsolète, mais nous en reparlerons plus tard.

Comme écrit précédemment, ils sont **régulièrement confondus avec les colverts**, notamment les mâles, dont la robe blanche éclatante est visible de très loin, contrastant fortement avec la discrétion des femelles, dont le camouflage les rend presque invisibles. Cette confusion, mais aussi le fait qu'ils fréquentent les mêmes secteurs que les colverts, est en partie « responsable » de l'ignorance de nombreux pêcheurs ou amoureux des milieux aquatiques qui ne font pas attention à sa présence.



Deux harles et deux colverts sur le lac d'Annecy

Des capacités de chasse hors du commun, le rendant impactant sur tous les animaux aquatiques, des plus petits aux plus gros

Pour comprendre la « problématique » Harle, il est primordial de les avoir vus en action de chasse (regardez bien cette vidéo en entier) :

<https://www.youtube.com/watch?v=LLiZiTCESo>

Comme vous pouvez le voir, leurs aptitudes physiques sont hors du commun : vitesse, puissance, endurance, stratégie de chasse, **ils ne peuvent être comparés à aucun autre prédateur aquatique.**



Diurne, le Harle passe la majeure partie de son temps à chasser, ses besoins énergétiques étant très importants.

Ses capacités d'adaptation aux différentes proies disponibles sont remarquables :

- Des poissons en banc dans une rivière ? les Harles vont les disperser, comme sur cette vidéo, en tapant des ailes en surface. Comme vous pouvez le voir, un fort courant ne les gêne absolument pas.

- Des poissons situés en surface ou dans très peu d'eau ? aucun problème, contrairement aux cormorans, ils ont la capacité de chasser dans une couche d'eau très faible, sans même devoir plonger. Ils vont donc pouvoir fréquenter les plus petits ruisseaux :

<https://www.youtube.com/watch?v=wOt8prMkMbo>

Cela leur permet également de se gaver dans les roselières des lacs, lors des regroupements de batraciens ou de petits poissons pour la reproduction. Les Harles consomment également les œufs de batraciens (vu en 2019 sur le lac des Hôpitaux dans l'Ain)



- Des poissons situés dans plusieurs mètres d'eau ? là encore, aucun souci, ils ont les mêmes capacités de plongée en profondeur que les cormorans :



- Des poissons ou animaux aquatiques cachés sous les cailloux ou enfouis dans le sable comme la lamproie ci-dessous ? ils savent parfaitement les débusquer, fouiller ou déplacer les galets, d'où leur impact terrible sur les truites fario :



- Les canetons se régaler des plus petites proies, notamment **des juvéniles de salmonidés** durant leur émergence en avril/mai (période durant laquelle les truitelles et ombrets sont peu mobiles et se tiennent en bordure), qui coïncide avec l'éclosion des canetons...



Tous les autres habitants des cours d'eau et lacs (couleuvres, écrevisses, etc.) sont également consommés.

Le Harle bièvre est hélas le prédateur ultime pour tous les habitants des milieux aquatiques, capable de débusquer n'importe quel animal (poisson, batracien, reptile, crustacé), de 2 à 40cm : **Il est le seul prédateur aquatique connu à consommer toutes les tailles de proies, des plus petites au plus grosses, et n'a aucun prédateur en France.**



Comment est-il arrivé dans nos contrées ?

Oiseau totalement absent de nos cours d'eau il y a encore quelques années, la première question à se poser, face à toute espèce qui semble « nouvelle », est de savoir s'il s'agit d'un retour, comme dans le cas de la Loutre ou du Castor, ou d'une arrivée récente, comme pour la Pylale du Buis ou le Gobie d'eau douce.

Concernant notre ami le Harle, Michel Pascal, directeur de recherche à l'INRA et grand défenseur de la biodiversité française, dans une étude menée en 2003, est très clair :

*« Les données paléontologiques et archéozoologiques permettent d'avancer que le Harle bièvre ne s'est pas reproduit en France pendant l'Holocène. **Allochtone de France**, il a colonisé une importante fraction de l'est du pays au cours de la seconde moitié du 20^{ème} »*

siècle. Piscivore, l'impact de ses populations sur ses nouveaux écosystèmes d'accueil n'a pas fait l'objet d'études en France. ».

Ces quelques mots devraient résonner tel un gong dans l'esprit des plus fervents défenseurs de ce canard : il s'agit bel et bien d'une espèce **allochtone, donc invasive**.

Et comme pour bon nombre de nouvelles espèces, l'homme est souvent à l'origine de leur arrivée, en témoigne cet écrit de 1985, tiré d'une newsletter de la LPO :

« nous mettons à profit l'arrière-saison pour installer une dizaine de nichoirs et lâcher quelques jeunes issus de nids lémaniques.

En 1975, un immature lâché l'année précédente est complètement domestiqué et fréquente les canaux du centre-ville »

https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/images/bievre/b85t7n1_08.pdf

Le Harle bièvre n'est pas donc arrivé chez nous par hasard ou par un quelconque besoin de Mère Nature à combler une forme de vide, mais bien **par la main de l'homme**, et il y a fort à parier que ce type de lâchers et autres créations de nichoirs artificiels ont pu être menés de façon plus discrète, sur l'ensemble des lacs et cours d'eau de notre région...

Etat des populations dans l'Ain

Depuis maintenant quelques années, les cours d'eau des bassins versants de l'Ain et du Haut-Rhône voient leur population augmenter de façon exponentielle : De quelques couples il y a une dizaine d'années, nous sommes passés à plusieurs centaines, et ce uniquement sur le bassin versant de l'Ain.

Notre secteur est tout particulièrement touché : lors d'une journée de prospection en mars 2019, sur à peine 10km de cours d'eau, entre le Suran, le Durllet (à peine 2 mètres de large !), l'Ain et le Veyron, nous en avons dénombré jusqu'à une cinquantaine, et ce alors même que les canes n'avaient pas encore pondue. Dès lors, les chiffres de prospection de certaines associations qui en dénombrent une 30aine sur tout le bassin versant de l'Ain devraient faire rire n'importe quel promeneur fréquentant régulièrement les bords de l'Ain et de ses affluents...

Pourquoi une telle explosion de ses populations ?

La première raison, c'est le terrain très favorable offert par les massifs du Bugey et du Jura : Des falaises et de gros arbres creux à proximité des rivières : Cela permet aux femelles de pondre en toute tranquillité, et à l'abri de tout prédateur potentiel, les petits sautant dans le vide pour rejoindre ensuite très rapidement l'eau :

<https://www.youtube.com/watch?v=FHUoECFGe-M>

Leurs taux de survie sont donc très importants pour un canard, encore plus lorsque l'on sait qu'une femelle recueillera les canetons errants d'une autre couvée où la mère aurait pu avoir un souci.



La deuxième raison de cette « bonne santé » est certainement l'état de ses populations sur les grands lacs alpins : Ils représentent en théorie leur habitat préférentiel, et ne devraient pas ou peu fréquenter les eaux courantes et plus petites. Hélas, les premiers signes de surpopulation au lac Léman sont déjà observés dès 1985 par la LPO :

« L'augmentation spectaculaire de l'effectif des nicheurs du Léman qui a doublé depuis 1966, et les signes de surpopulation qui y sont observés maintenant, peuvent expliquer cette expansion vers le lac le plus proche »

La description officielle de son habitat et de ses habitudes alimentaires montre qu'il existe clairement un problème, car en théorie « *L'habitat caractéristique de l'espèce est constitué par des cours d'eau lents et profonds, des lacs naturels (lacs Léman, d'Annecy, du Bourget) ou de retenue (retenues de Vouglans et de Coiselet sur l'Ain, partie amont de la retenue de Génissiat sur le Rhône, entre autres).* » et « *Ce sont essentiellement des Cyprinidés qui constituent son régime alimentaire* ». On se demande alors pourquoi on en retrouve autant sur la basse Albarine, le Furans, le Veyron et surtout la Valserine, où la seule espèce présente est la truite fario.

Soit cette description officielle de l'espèce est volontairement erronée afin de minimiser son impact sur des espèces en difficulté (salmonidés), soit ses populations actuelles le poussent à coloniser des milieux en théorie moins propices, mais où les dégâts qu'il occasionne sont bien plus importants.

Quel est son impact sur les milieux aquatiques ?

Que disent les études sur le sujet ?

A l'heure actuelle, peu d'études sont disponibles concernant son impact, tant l'explosion de ses effectifs est récente. Cela rappelle aux plus anciens la situation du Cormoran dans les années 90 : plusieurs années de pertes avant que le sujet ne soit traité.

Il existe tout de même quelques études, notamment chez les britanniques, qui souffrent terriblement de cet oiseau, là aussi nouvel arrivant, combinant souvent l'impact du Harle avec celui des Cormorans. Pour les études en anglais, n'hésitez pas à utiliser google traduction :

« Harle bièvre :

Comme les cormorans, les harles bièvres sont des prédateurs opportunistes qui se regroupent souvent en grand nombre pour tirer parti des fortes densités de proies. La prédation sur les poissons par les harles a été moins étudiée que la prédation par les cormorans, ce qui pose des difficultés pour définir les impacts sur les populations de poissons.

Les harles sont perçus comme un problème pour les parcours de pêche sportive, en particulier dans les rivières à salmonidés. Leur régime alimentaire a montré que les salmonidés juvéniles sont un élément important de ce régime dans certaines parties de l'aire de répartition de l'oiseau. Les smolts, par exemple, seraient les cibles privilégiées des harles.

Sur certaines rivières, comme la Tweed en Écosse, la prédation par le harle lors de la dévalaison des saumoneaux est citée comme un facteur clé, facteur affectant la valeur économique de la pêche touristique du saumon. »

<https://www.wildtrout.org/assets/files/advice/Avian%20predation%20information%20paper%20-%2014022013.pdf>

<https://www.wildtrout.org/assets/files/advice/Avian%20predation%20information%20sheet%2014022013.pdf>

« *Il y a trente ans, il n'y avait aucun harle sur le Wye. Selon l'enquête du MAFF de 1999, jusqu'à 98% des tacons de saumon produits dans l'Upper Wye sont consommés par ces derniers »*

<https://www.wyeuskfoundation.org/predation-of-fish>

Une autre étude a été commandée par le service Environnement du canton de Genève en 2016, au sujet de l'impact des Harles et Cormorans sur les rivières lémaniques du Canton (Versoix, Allondon, Arve) : les chiffres sont terribles, mais cette étude n'a étonnamment jamais été rendue publique : pour ne pas vexer les (pseudos) écolos du Canton ?

Globalement, les études disponibles montrent donc un impact allant de 50 à 98% de prélèvement sur les biomasses disponibles.

Baisse de la biomasse, de la biodiversité, mais aussi de l'attractivité des parcours de pêche.

Les conséquences de la présence de cet oiseau, notamment sur les cours d'eau salmonicoles, sont donc très rapidement visibles : on trouve dans l'Ain plusieurs rivières salmonicoles en excellent état écologique, qui passent les différentes sécheresses sans problème majeur grâce à leurs eaux abondantes et froides : La Valserine et le Furans en sont les deux meilleurs exemples. La première, classée rivière sauvage, possède une des plus grosses populations existantes de Harles à la confluence avec le Rhône : ces derniers remontent la rivière jusqu'à la limite Chézery/Lélex. Le second voit les harles remonter le Rhône jusqu'à la limite amont de Chazey-Bons, ou venir par l'ouest depuis le lac des Hôpitaux.

De quoi se plaignent les pêcheurs de la Valserine et du Furans depuis son arrivée ? D'une baisse plus que significative des effectifs de truites et d'ombres sur tous les secteurs fréquentés par les Harles : On pense toute de suite au parcours de Châtillon-en-Michaille (Valserine) ou de

Chazey-Bons (Furans), qui étaient il y a encore 7 ou 8 ans les deux tronçons les plus poissonneux (hors Albarine) et de véritables vitrines pour notre département.

Sur notre parcours, le Veyron amont, froid et ne souffrant pas des sécheresses, nous avons la possibilité d'observer de très nombreuses truites de 10 à 35cm, le parcours paraît vide depuis leur arrivée, les vairons ont complètement disparu. Ces rivières constitu(ai)ent les dernières oasis de biodiversité d'eau vive du département, sur un bassin versant où les deux principaux grands cours d'eau (Rhône et Ain) ont été fortement modifiés par les barrages : Le Rhône n'abrite plus que des populations résiduelles de salmonidés, tandis qu'une rivière comme le Veyron était le principal fournisseur en truitelles de la basse rivière d'Ain, où la reproduction des salmonidés est fortement perturbée par l'hydroélectricité. Dès lors, l'impact de la prédation des Harles sur ces ruisseaux pépinières ne peut être que dramatique pour l'avenir d'une rivière comme l'Ain.

Les plus petits cours d'eau sont de loin les plus impactés

On sait que les harles consomment des proies jusqu'à 35-40cm : lorsque ces derniers s'installent sur un ruisseau pépinière où la seule espèce présente est la truite fario, et où presque aucun poisson ne dépasse les 40cm, cela signifie que **100% des poissons présents sont potentiellement consommables**, dont la totalité des géniteurs.

C'est ce qui est arrivé avec les vairons sur le Veyron, que les harles ont harcelé durant leur reproduction, les empêchant d'assurer leur cycle biologique. Idem pour les truites, où les (rares) poissons pêchés en pêche électrique depuis quelques années dépassent presque tous les 35-40cm :



Deux truites portant des blessures caractéristiques de Harle lors d'une pêche électrique sur le Veyron en 2018. Sur ce même secteur, une femelle Harle avec 9 petits a été observée quelques jours auparavant.

La pyramide des âges est complètement inversée. Le plus gros poisson pêché dans le Veyron et présentant des blessures mesurait 34cm, mais on sait que dans les Alpes, certains poissons jusqu'à 50cm sont souvent marqués :

13 mai 2018 · 🌐

Un peu désabusé... même une truite de 50 cm n'est pas à l'abri d'un harle bievre. Celle ci agonisait dans le cheran après avoir été perforée de part en part par un coup de bec ! Sur 1 km de rivière il y avait 3 couples dont au moins un avec des petits.

Je prends ou je trouve de plus en plus de poissons morts ou blessés, toujours au même endroit du cours, en arrière de la tête et plutôt sur le dos. Le problème n'est pas leur présence mais leur surpopulation par rapport à la densité des proies... Il faut savoir que ces oiseaux peuvent survivre même en cas de raréfaction des proies en devenant omnivores donc aucune chance de régulation des populations par manque de poissons !



Concurrence avec les espèces piscivores autochtones

Les défenseurs du Harle, qui n'ont souvent aucun autre argument que la beauté de cet animal « oh qu'ils sont mignons ! » ou encore l'invective « vous les pêcheurs, dès qu'un animal mange du poisson vous gueulez ! » oublient que Loutre, Héron, Martin pêcheur, Couleuvre et encore bien d'autres prédateurs autochtones doivent être LA priorité de toute personne ou association qui défend la biodiversité des milieux aquatiques, et même si parfois vous pourrez entendre un pêcheur se plaindre d'un Héron, tout le monde se tolère et vit en bons termes depuis longtemps :

Nous ne haïssons pas tous les animaux piscivores, et sommes favorables à leur protection, lorsqu'ils sont autochtones !

Il est d'ailleurs intéressant de constater que les pêcheurs remontent souvent les premiers indices concernant le retour de la Loutre : Notre AAPPMA en a signalé deux ces dernières années, fière d'imaginer le retour de ce superbe prédateur, meilleur indicateur de qualité des milieux aquatiques :

Territoriaux, dépendants de la biomasse disponible dans le secteur où ils sont nés, et souvent utiles pour consommer les poissons âgés ou malades, les effectifs de tous ces prédateurs ne menacent aucun équilibre, puisqu'ils font partie de l'équilibre !

Le Harle, comme le Cormoran, a la capacité de nettoyer un secteur puis de le désertier pour en chercher un nouveau : Pire, il consomme toutes les classes d'âge de proie, des juvéniles aux géniteurs. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à voir s'effondrer les effectifs de Martins pêcheurs ou ne pas observer de retour de la Loutre : la biomasse disponible n'est pas illimitée, et tout ce qui est consommé par les Harles et Cormorans ne profite plus aux espèces autochtones !

A l'heure de la reconquête de nos rivières par certaines espèces emblématiques qui avaient pratiquement disparus (Loutre, Castor), de la labélisation des cours d'eau en « site Rivières Sauvages » et de leur gestion patrimoniale, du travail pour la reconquête de la continuité écologique, la présence voire la promotion d'une espèce exogène comme le Harle nous semble complètement illogique. La LPO elle-même estime que les populations de Martins pêcheurs dans l'Ain sont « médiocres ». Comment peut-il en être autrement, quand les ruisseaux où les martins pêcheurs pullulaient il y a encore quelques années comme le Veyron, riche en petites proies, sont devenus de véritables déserts piscicoles depuis l'installation des Harles ?

Que devons-nous faire face à cette invasion ?

Toutes les AAPPMA de France victimes de cet oiseau doivent absolument faire remonter leurs doléances à leurs fédérations départementales de pêche, qui doivent elles-mêmes les transférer à la FNPF.

Nous savons que la FD01 et l'ARPARA ont déjà bien avancé sur le dossier, et que le département de l'Ain a pris à bras le corps le problème en contactant le Ministère de l'Environnement, conscient de l'importance de préserver ces cours d'eau et leur biodiversité. Il faudra rapidement espérer une prise de conscience d'autres organismes (AFB, ONCFS), afin d'obtenir des autorisations de tir...